

La rue Jeanne d'Arc dévoile son nouveau visage



L'achèvement des travaux de revêtements de la Plateforme et des trottoirs dans le centre ville est une étape importante dans la construction de du tramway. En effet, le centre-ville et les commerces sont désormais à nouveau facilement accessibles. L'AggLO et la Ville d'Orléans ont souhaité accueillir les riverains et les commerçants afin de leur présenter les aménagements réalisés et les remercier de leur patience durant les travaux qu'ils ont vécus quotidiennement pendant de longs mois.

En faisant le choix de construire la seconde ligne de tram, l'AggLO et la ville d'Orléans ont affirmé leur volonté de poursuivre l'embellissement des quartiers et de développer de nouveaux espaces urbains. Au-delà d'une offre nouvelle de déplacement, Cleo est une véritable opportunité pour repenser la ville, dans la continuité de la politique d'embellissement du centre ancien menée par la Ville depuis 2002.

Le tracé en centre-ville qui a été retenu s'inscrit précisément dans cette dynamique.

Le tram est aussi un outil d'attractivité qui véhicule une image moderne du territoire et qui contribue à renforcer sa notoriété.

Avec la nouvelle ligne de tram, ce sont de nouveaux espaces de vie, de nouveaux pôles de développement et de commerce qui vont se créer.

I - Le parti-pris d'aménagement : Valoriser le patrimoine historique

Le partage de l'Espace public est pensé au profit des piétons et parfaitement identifiable pour une circulation fluide, apaisée, en double sens dans un contexte architectural préservé.

1) La traversée du cœur historique d'Orléans se fera par le biais de l'**Alimentation par le Sol** (APS) sur 1600 mètres (intra mails). Ainsi, le tram circulera sans caténaires de la station Madeleine à la station Vignat afin de préserver la beauté du centre ville historique et la perspective sur la cathédrale.

L'APS est installée sur 450 mètres dans la rue Jeanne d'Arc.

Orléans est la 4^{ème} ville française à opter pour ce système après Bordeaux, Reims et Angers.

2) La traversée du centre ville est minérale pour contribuer à la valorisation du patrimoine. La pierre apportera noblesse et élégance au cœur historique de la ville. Le choix de la pierre de Souppes et de pavés granit participe de la volonté d'une unité de matériaux sur la ville et ses espaces traversés par le tram, dans la continuité des aménagements déjà réalisés (place de la République, piétonisation du centre ancien, etc....) : clarté, lumière et élégance en sont les mots d'ordre.

500.000 pavés ont été utilisés pour le pavage de la plateforme et les trottoirs.

3) Les revêtements de chaussée, de plateforme et de trottoirs sont entièrement renouvelés de façade à façade.

Les trottoirs forment un bandeau de soubassement des façades dont se distingue la partie centrale, par le calepinage et la finition de la pierre.

Caractéristiques techniques des revêtements

- Les trottoirs sont pavés en pierre de Souppes type Orléans finition vieillie
- La plateforme tram est pavée en pierre de Souppes 10x10 bouchardé gros (smillé), avec caniveau en pavé smillé
- Le terre-plein central en section courante sera en pavé pierre de Souppes type Orléans bouchardé gros (smillé) ;
- Le quai de station axial sera en pavé pierre de Souppes type Orléans de finition vieillie comme sur le quai en face sur trottoir ;
- La chaussée sera en asphalte grenillée ivoire, avec caniveau pavé en pierre de Souppes 10x10 bouchardé gros (smillé) ;
- Les bordures seront en pierre de Souppes sablée.

4) L'éclairage est en adéquation avec le plan lumières de la ville pour souligner le caractère du bâti et apporter sérénité et confort aux habitants et aux commerçants.

- Un éclairage plus confidentiel au sol
- Un éclairage installé sur les corniches au niveau du rez-de-chaussée afin de souligner la beauté des façades

5) Mobilier de station et équipement de signalisation ferroviaire et routière

1 quai coté chaussée équipé d'un garde corps

1 quai coté trottoir

Chaque quai est équipé d'une bande podo-tactile et d'un nez de quai de calcaire.

Le corps du quai est lui aussi en harmonie avec les aménagements urbains proches (enrobé, béton désactivé, dallage grès, dallage calcaire).

6) Le stationnement

6 places de livraison ont été créées sur le trottoir sud.

Aucune place de stationnement n'est prévue rue Jeanne d'Arc.

II - Le végétal s'impose également rue Jeanne d'Arc

1) Les jardinières

Des jardinières basses plantées de buis agrémenteront le terre-plein central.

Cette solution a été retenue pour plusieurs raisons :

- Introduction des plantations sur la rue, demande forte de la ville
- Style de plantations en tables basse de buis s'inscrivant dans le projet global porté par la ville
- Mise en valeur de l'axe central de la rue
- Maintien de la prépondérance visuelle de la perspective sur la cathédrale

Les jardinières au sol viennent apporter un complément aux colonnes végétales en façade

- Coût d'entretien réduit par rapport aux précédentes propositions de plantations au niveau du sol
- Maintien des circulations piétonnes transversales en tout point
- Impossibilité de stationnement des véhicules

La composition, l'implantation et le dimensionnement des jardinières ont été soigneusement calculés afin de créer un rythme et de souligner la perspective de la Cathédrale. En outre, les espacements sont tels qu'ils empêcheront le stationnement des véhicules.

Le parti architectural a été affiné en prenant en compte les contraintes de l'aménagement existant :

- position et largeur des traversées piétonnes,
- position et maintien des entrées charretières,
- profil dimension et courbe d'évasement du terre-plein central/station.

D'autre part ont été pris en compte les éléments techniques déjà réalisés :

- position des feux de signalisation,
- position des feux routiers,
- position des chambres de tirage.

Les jardinières sont réalisées avec des bordures massives en pierre de Souppes sablées.

Elles sont réalisées à fond perdu et comportent un système d'étanchéité périphérique. La hauteur de terre est dimensionnée pour avoir des haies de buis de 30 cm de hauteur.

Les jardinières comportent un réseau d'arrosage goutté à goutte.



2) Les colonnes végétales

60 colonnes végétalisées et fleuries (4,10 m de hauteur, 0,63 m de largeur) valoriseront la perspective de la cathédrale en créant un écrin de verdure mêlant des fleurs rouge, blanches et roses. Les plantations sont diversifiées et renouvelées trois fois par an.

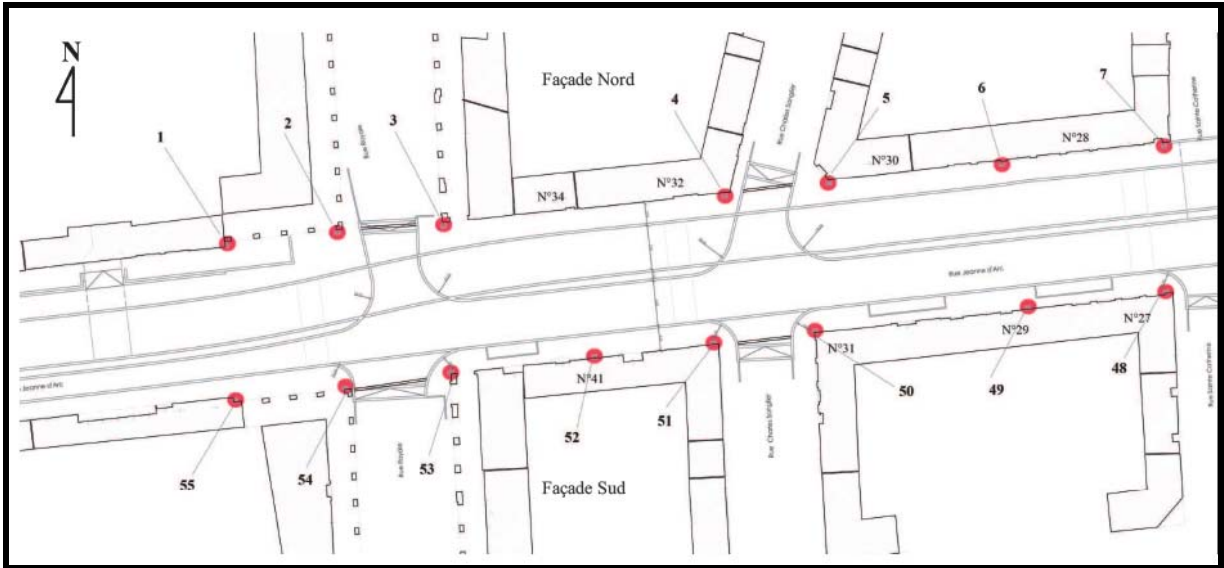
Caractéristiques techniques

La mise en place de ces colonnes végétales consiste à installer une structure porteuse en métal solide qui pourra être fixée sur le mur des immeubles et qui pourra être démontée manuellement. Les fixations sont des structures légères.

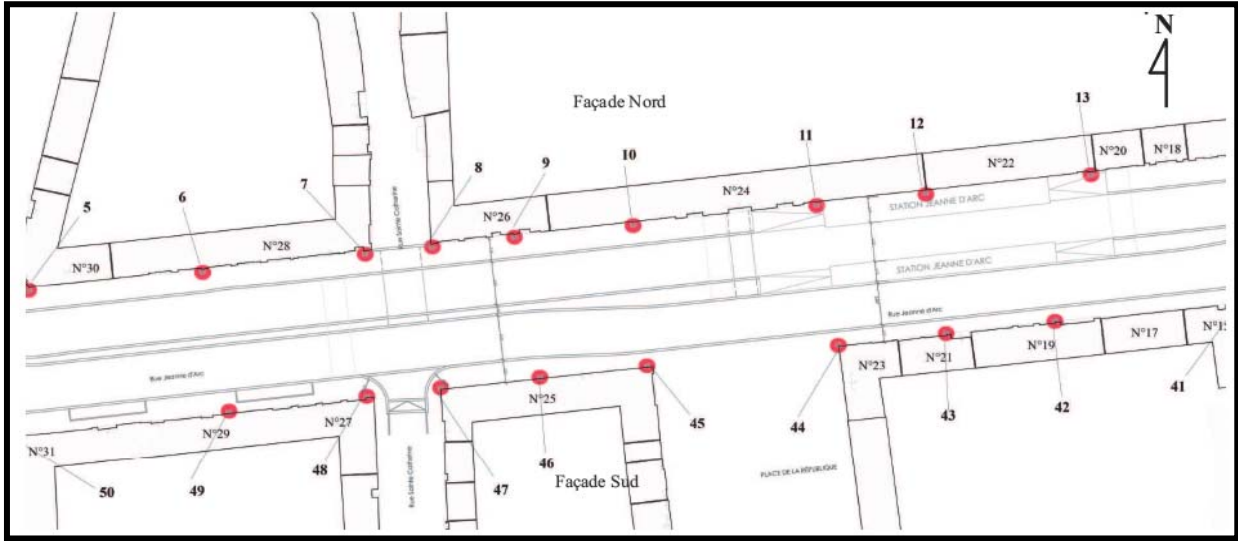
L'air peut circuler entre le mur et la colonne végétale grâce à un système de lame ajustable en arrière du mur végétal. Les structures sont également isolées de la façade au moyen d'extensions latérales afin de garantir l'étanchéité. Les plantes seront arrosées de façon automatique grâce à un système d'arrosage indépendant de la colonne végétale, contrôlé à distance.

2 prototypes seront installés le 20 mai prochain ; le premier sur la façade du Collège Bailly, le second sur la façade du conservatoire Place Sainte Croix. Ils seront présentés en avant-première aux riverains.

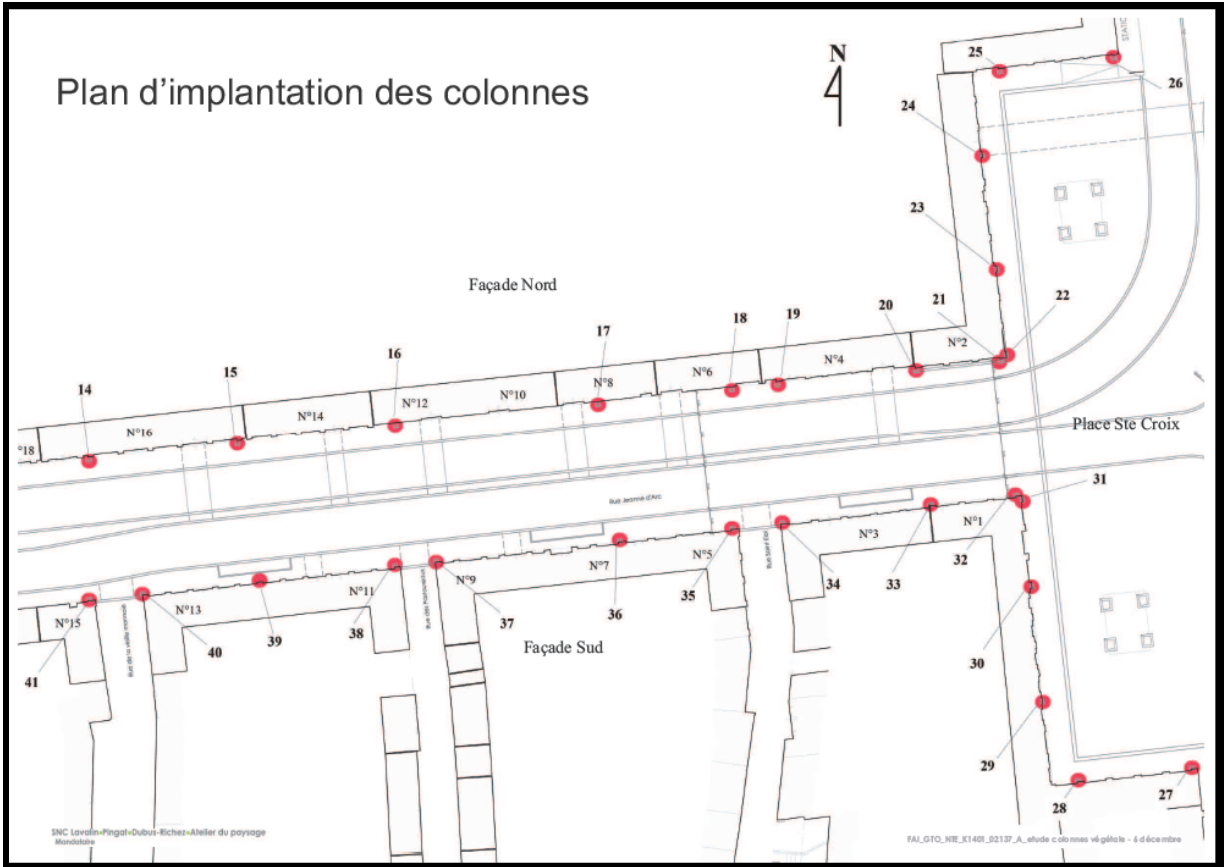
Implantation des colonnes végétales entre la Place de Gaulle et la rue Sainte-Catherine



Implantation des colonnes végétales entre la rue Sainte-Catherine et la Place de la République



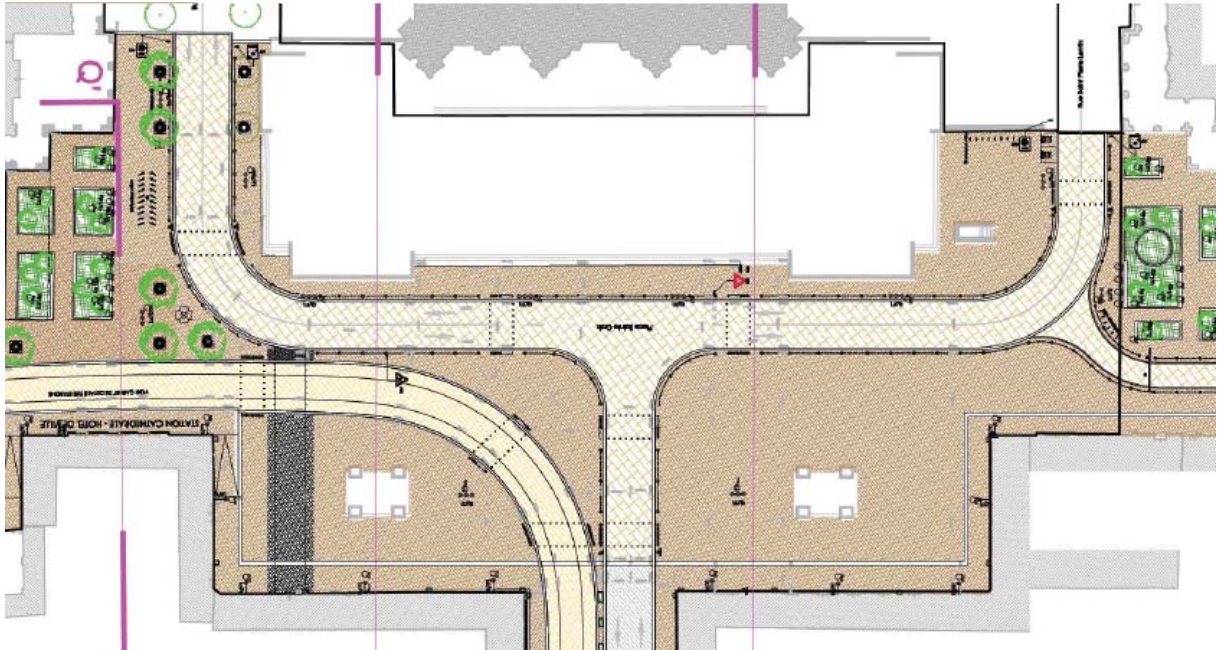
Implantation des colonnes végétales entre la Place de la République et la Place Sainte-Croix



III – La Place Sainte-Croix

Végétalisation

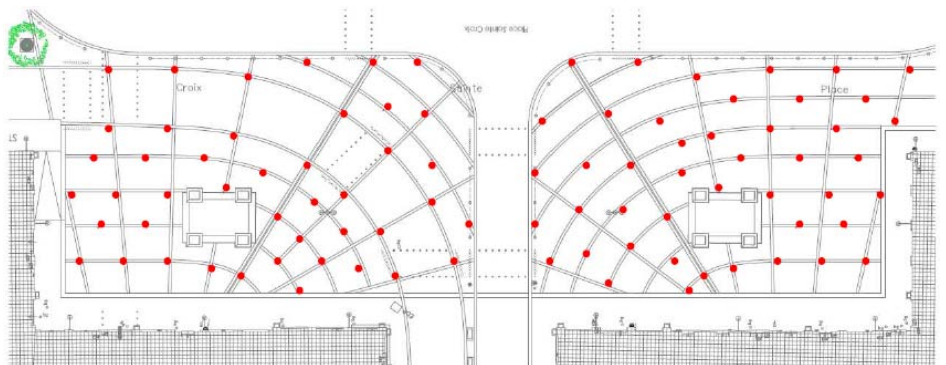
La création d'un espace jardiné, complété par un alignement de chênes, en prolongement des plantations existantes autour de la cathédrale soulignera la splendeur du lieu.



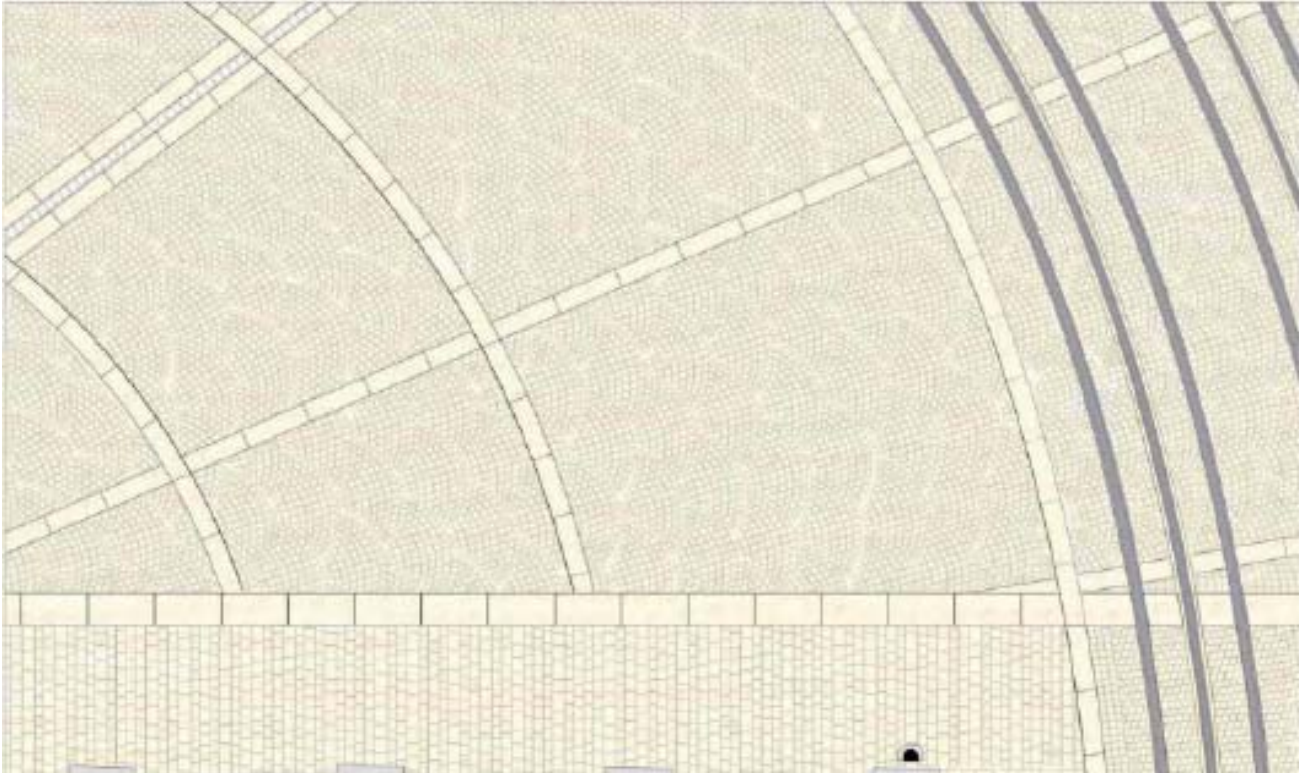
Pavés lumineux

La mise en place des pavés lumineux implique une extrême minutie et une technique très rigoureuse pour installer les fourreaux jusqu'aux points d'émergence où se situent les pavés lumineux.

Implantation des pavés lumineux



Mode de pose des pavés : un Calpinage en « fausse queue de paon »



IV – La Place de Gaulle

Le réaménagement de la Place de Gaulle a été imaginé pour créer une continuité entre la rue des Carmes et le rue Jeanne d'Arc. Point d'interconnexion entre les deux lignes de tramway, cette place sera un véritable espace de flânerie et de rencontre. Revêtue d'un dallage de pierre calcaire, elle sera agrémentée de bancs, de massifs arbustifs et d'une vingtaine d'arbres de taille moyenne, à la floraison odorante et abondante, qui procureront un ombrage léger. Par ailleurs, 6 pins sylvestres d'une hauteur de 15 mètres vont imposer leur silhouette spectaculaire à chacun des points cardinaux de cette grande place urbaine.

La coupure de la ligne A durant l'été 2011

La ligne A sera interrompue entre la station Royale-Châtelet et la station République du 18 juillet au 13 Août 2011 pour effectuer les travaux suivants :

- Travaux de finition de pavage de la rue des Minimes
- Travaux de finition dans la plateforme rue du Tabour et rue de la Hallebarde
- Travaux de pose de revêtements définitifs au niveau du croisement avec la rue des Minimes, au nord et au sud de la Place de Gaulle
- Travaux préparatoires de mise en place des combles lacunes amovibles sur les quais de la ligne A



V – Le planning

1) Des accélérations exceptionnelles

Afin de limiter la gêne occasionnée par les travaux auprès des riverains et des commerçants en particulier, les élus ont souhaité que les travaux soient effectués dans un temps extrêmement réduit durant l'été 2010. Ainsi, la fermeture de la rue Jeanne d'Arc entre le 29 juin et le 6 septembre 2010 a-t-elle permis d'accélérer considérablement la cadence des travaux. Des moyens exceptionnels ont été mis en œuvre avec des équipes présentes 6 jours sur 7, de 6h00 à 22h00. 100 personnes ont été mobilisées, en renfort, sur ce seul secteur. L'objectif était de réaliser durant l'été 2010 **les travaux lourds de terrassements**. Cela a impliqué de nombreuses fermetures de rues envisageables seulement durant la période estivale.

Le 4 septembre, la circulation rue Jeanne d'Arc a été rétablie en double sens entre la Place Sainte Croix et la rue Royale.

Le 15 septembre, la circulation a été rétablie sur l'ensemble de la rue Jeanne d'Arc et la rue des Minimes.

2) Des optimisations : une organisation adaptée au chantier

(Concentration dans un temps donné coactivité des entreprises)

- Fermeture de la rue Jeanne d'Arc du lundi 18 avril à 6h00 au mercredi 20 avril à 6h00 pour réaliser les joints de rail ainsi que la mise à niveau des émergences des carrefours Sanglier et Royal

3) Ce qu'il restera à faire

- Finitions diverses d'ici à la fin de l'année 2011
- Le changement des lanternes d'éclairage public
- Le garde corps de la station Jeanne d'Arc
- Le local billettique de la station
- Végétalisation : premier semestre 2012
- Les asphaltes colorés de la chaussée (grenailé ivoire) seront réalisés après les fêtes Johanniques de 2012. Ces travaux dureront trois semaines puisque cette opération sera entièrement réalisée manuellement.

VI – L'aide et le soutien aux commerçants

1) La commission d'indemnisation amiable

Dès le début des travaux de CLEO, la Communauté d'Agglo a mis en place une procédure d'indemnisation destinée aux professionnels situés directement sur le tracé.

Aujourd'hui, 14 dossiers ont été déposés par des commerçants situés rue Jeanne d'Arc et son périmètre immédiat. 9 demandes ont obtenu une réponse favorable de la CIA. Le montant total des indemnités versées s'élève à : 154.052 € depuis le début des travaux.

2) Le prêt bonifié

Afin de renforcer le dispositif de soutien aux commerçants, l'Agglo a développé un dispositif de bonification de prêts bancaires en juillet 2010. 2 demandes ont été déposées.

3) Une campagne de communication « Shopping » au service des commerçants

Les élus ont eu la volonté d'accompagner au mieux les commerçants durant les travaux. Dans ce cadre, pour marquer la fin des travaux lourds et valoriser l'accès au cœur de ville, une campagne de communication a été initiée par l'Agglo en lien avec les Vitrines d'Orléans. Cette campagne est visible sur tout le réseau de l'Agglo et dans la presse locale depuis le 27 avril.

MERCI À TOUS
POUR VOTRE PATIENCE
PENDANT LES TRAVAUX
DU TRAMWAY

Fin avril 2011:
les travaux d'aménagement
sont terminés rue Jeanne d'Arc

UN CŒUR
DE VI(LL)E QUI BAT
PLUS FORT !

cleo Construire la ligne Est-Ouest
2^{ème} ligne de tramway www.deo.agglo-orleans.fr

ORLÉANS
Métropole
Orléans Val de Loire

Vitrines
Orléans

RETROUVEZ VOS COMMERÇANTS DU CENTRE-VILLE !



Un cœur de ville
accessible et embelli
avec le tramway

www.cleo.agglo-orleans.fr

..... **cleo** Construire la ligne Est-Ouest
2^{ème} ligne de tramway

